

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 16455**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Sciences humaines et sociales Mention Activités et techniques de communication, Chargé de communication, chef de projet communication visuelle

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ministère chargé de l'enseignement supérieur, Université Pierre Mendès France Grenoble II (UPMF)	Président de l'Université Pierre-Mendès-France, Recteur de l'Académie de Grenoble, Chancelier des Universités

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

321 Journalisme et communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire du diplôme pourra exercer les activités suivantes:

- gérer la communication des organisations ;
- élaborer des stratégies de communication visuelle ;
- produire, concevoir et réaliser des actions et des supports de communication.

Le titulaire du diplôme dispose des compétences suivantes:

- capacité à élaborer des stratégies et des plans de communication, des études ou des diagnostics d'image ;
- capacité à gérer la commande, la conception et la production des messages ou des systèmes de communication visuelle sur tous supports (papier, numérique, etc.) ;
- capacité à réaliser des supports et des actions de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les professionnels de la communication formés par cette licence peuvent exercer leur activité aussi bien en agence que chez l'annonceur, dans des structures privées ou publiques de toutes tailles et opérant dans des secteurs d'activité divers.

Les principaux métiers visés sont:

- Chef de projet de communication visuelle
- Chargé de communication
- Consultant image
- Assistant de projet multimédia
- Assistant directeur artistique

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1103 : Communication

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification s'obtient après évaluation des enseignements formant les unités suivantes :

- Connaissance des organisations (11 ects)
- Environnement professionnel (12 ects)
- Méthodes et techniques professionnelles (9 ects)
- Connaissance des métiers : (19 ects)
- Projet tutoré et stage (durée : 3 mois) : (9 ects)

Toutes les matières sont évaluées en contrôle continu.

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) : enseignants et professionnels (25% minimum).
En contrat d'apprentissage	X	

Après un parcours de formation continue	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) enseignants et professionnels (25% minimum).
En contrat de professionnalisation	X	Personnes ayant contribué aux enseignements (Loi n° 84-52 du 26 janvier 1984 modifiée sur l'enseignement supérieur) enseignants et professionnels (25% minimum).
Par candidature individuelle	X	Possible pour partie du diplôme par VES ou VAP
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels (25% minimum)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999 et au BO n°44 du 09 décembre 1999

Arrêté du 22 juin 2011 relatif aux habilitations de l'Université Grenoble 2 à délivrer les diplômes nationaux [20044051]

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

<http://www.upmf-grenoble.fr>

Lieu(x) de certification :

Université Pierre-Mendès-France

151, rue des Universités

38040 Grenoble cedex 9

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université Pierre-Mendès-France

IUT2 Grenoble

2, place Doyen Gosse

38031 Grenoble cedex

Historique de la certification :